

**ACTIVITES FEMININES ET
ORGANISATIONS PRODUCTRICES.
PREMIERS RESULTATS DE
RECHERCHE.
(Bidi, Keke, Petteangué,
Nord Yatenga)**

Novembre 1988

P. MAIZI.

"Pour rendre aux travaux des femmes le statut d'un travail comme un autre, il importerait de ne pas commencer par en marquer l'exceptionnalité ou le caractère irréductible (...), les confronter à toutes les formes de travail féminin, mais aussi au travail des hommes, pour mieux comprendre comment ces formes se hiérarchisent et s'articulent les unes aux autres."

Notre recherche anthropologique sur les Technologies Féminines s'articule sur une étude des chaînes opératoires, considérée ici comme un choix d'approche du travail en milieu rural soudano-sahélien. Selon nous, ce choix permet d'éviter tout cloisonnement artificiel des femmes et de leurs technologies en mettant obligatoirement en relation un système technique et une réalité sociale d'une part, en montrant comment les faits techniques concernent l'ensemble des relations "idéelles" et matérielles entre l'homme et son milieu : les faits techniques participent aux faits sociologiques ; la connaissance des uns et des autres participe elle-même de la connaissance, non pas totalisante, mais systématique et cohérente, d'un milieu. Enfin, à travers cette démarche, il s'agit au bout du compte non pas de restituer une vision féministe des réalités sociales et de l'organisation économique en Afrique de l'Ouest, qui répondrait à un simple objectif idéologique, mais de manière plus ambitieuse, de participer à l'établissement d'un système d'interprétation du fonctionnement social et de sa dynamique.

Cette recherche, fondée sur un travail de terrain important d'enquêtes et d'observations, a débuté en 1987 ; les résultats présentés ici ne sont en rien définitifs, la plupart d'entre eux nécessitent encore d'être enrichis de nouvelles informations, et doivent être pris comme des voies de réflexion plutôt que comme une série d'assertions inébranlables. Les

années sur lesquelles ce travail s'étale, correspondent enfin à un moment précis de l'histoire des agricultrices au Burkina Faso.

Ces dernières ont longtemps été négligées, voire oubliées, aussi bien dans les travaux de recherche en sciences humaines qu'aux niveaux des différents gouvernements et projets de développement nationaux. Un exemple : la vulgarisation technologique, véritable institution du développement, s'est toujours orientée vers les "chefs d'exploitation" masculins pour promouvoir de nouvelles techniques et le progrès social. Ce n'est que très récemment, sous l'influence d'ailleurs des constats de la recherche en milieu féminin, qu'elle s'est tournée vers les femmes. Avec l'avènement de la Révolution (1983), l'importance du travail féminin dans la production nationale, la nécessité d'associer les femmes à la mobilisation révolutionnaire, sont devenues à la fois des "leitmotiv" et des objets d'orientations politiques précises : la reconnaissance de l'épouse comme partenaire économique de l'homme est désormais considérée comme une condition nécessaire du développement ; la mobilisation féminine autour d'objectifs précis d'émancipation et de progrès social, dans le cadre de groupements villageois, est aujourd'hui une préoccupation quotidienne en même temps qu'une réalité déjà observable dans certaines régions du pays. Le Yatenga est encore il est vrai peu touché par tous ces thèmes. Toutefois, les groupements existent, s'organisent autour d'activités spécifiques, dans certains villages comme Bidi. Et l'on voit naître ici et là des discours revendicatifs de la part des femmes pour avoir accès à des techniques, à des terres nouvelles, au même titre que les hommes. Reste que les structures de groupements de même que les revendications sont encore très inégalement réparties ou exprimées.

L'importance aujourd'hui accordée aux épouses, aux travailleuses, exige, principalement deux choses :

- que soient reformulées, redéfinies les catégories statistiques relatives au travail des femmes. Leur contribution économique en effet ne se reflète pas dans les statistiques officielles car la définition de l'activité ne permet pas de compter les femmes comme actives. Au recensement de 1975, les enquêteurs ont été avisés que les femmes s'occupant du ménage devaient être considérées

comme ménagères. Cette définition très restrictive a eu pour résultat de désigner comme actives 38 841 femmes, alors que ce chiffre était de 1 100 000 lors de l'enquête menée en 1960-61 à une époque où les enquêteurs avaient pour instruction de considérer "sans profession" les femmes uniquement occupées pour leur ménage, celles qui participaient aux travaux des champs devant être désignées comme cultivatrices. Si l'on veut réellement prendre en compte la participation économique des femmes au développement de leur pays, il est nécessaire de définir des catégories plus précises pour décrire leurs activités, et ne pas tomber dans une dichotomie réductrice (telle que celle qui a longtemps sévi en France) qui sépare la ménagère de la fonctionnaire, oubliant ainsi, excluant même l'existence et le statut des femmes en milieu rural qui représentent pourtant la majorité des femmes ...

De plus, définir précisément les activités des épouses, au Burkina Faso, permettrait d'aborder plus objectivement, par la suite, le thème des enjeux réels du discours et des pratiques de la vulgarisation dans le cadre du travail féminin en Afrique de l'Ouest.

- que soient connu, défini, maîtrisé l'ensemble des activités féminines au Burkina Faso, leurs enjeux, leur organisation, leurs contraintes socio-économiques, pour que puissent être envisagées de façon cohérente et pertinente, les perspectives d'évolution du travail féminin d'une part, de la force de travail et de la production au Burkina Faso d'autre part (et plus largement).

Ces deux nécessités sont deux axes primordiaux de nos recherches actuelles. Elles entraînent d'importantes implications, tant méthodologiques que conceptuelles, et nous interdisent, au stade actuel de notre recherche, de présenter des résultats à valeur de conclusion. Toutes nos enquêtes sur le terrain, ainsi qu'une collaboration dans la mesure du possible, avec d'autres chercheurs burkinabè, d'autres personnes ou organisations travaillant à mieux comprendre ou développer le travail et le statut des femmes, constitueront autant d'étapes au bout desquelles l'on pourra envisager de parler d'un "devenir" du travail féminin.

Dans le Yatenga, nous avons tout d'abord abordé quelques activités importantes, caractérisées par le fait qu'elles sont entièrement et exclusivement menées par les épouses, et entraînent un statut économique particulier et des rapports de production dans la cellule familiale particuliers.

La poterie :

Ne sont potières que les épouses de forgerons. Ne deviennent des potières confirmées que les filles ayant suivi un long apprentissage (de l'âge de 7 ans à l'âge du mariage) auprès de leurs mères et alliées. Il s'agit d'une technique spécifique de maîtrise de la terre et du feu, excluant toute imitation hasardeuse, impliquant au contraire la présence d'un maître pour guider l'assimilation (à la fois physique et cognitive) des différentes séquences constitutives...

La poterie se pratique annuellement entre les mois de Décembre et Avril environ. Il n'y a pas de date fixée pour le début et l'arrêt du cycle, qui commence en fait peu après les dernières récoltes d'arachide sur les parcelles féminines, pour finir juste avant les premiers débroussaillages dans les champs, en vue de la période de culture.

On peut distinguer trois grands moments à l'intérieur du cycle correspondant à trois types de travaux :

- l'extraction de la terre argileuse dans une mare asséchée ou un bas-fond humide : les femmes d'une unité de résidence s'y rendent généralement ensemble, extraient la terre qu'a choisie la doyenne (considérée comme la meilleure détentrice du savoir technique), remplissent chacune un ou plusieurs paniers, aidées de leurs filles. L'extraction dure environ trois heures.
- le façonnage des poteries qui suit l'extraction : chaque épouse conserve sa terre à l'abri, et l'utilise seule ou avec ses filles, dans son atelier personnel. C'est un travail individuel, organisé selon le temps disponible de chacune. Chaque femme fabrique selon son inspiration, c'est à dire surtout selon la variété des savoir faire techniques (et esthétiques) qui lui ont été transmis, autant de poteries qu'elle le désire. La gamme d'objets est assez large et comprend, d'après nos enquêtes, environ 12 éléments différents, à usages précis. Dans cette phase, tous les moyens de production lui appartiennent.

- contrairement aux deux premiers moments qui se pratiquent à plusieurs reprises sur toute la durée du cycle, la cuisson vient généralement clore la "saison" de poterie, sauf si la femme a besoin d'argent ou si elle ne peut stocker (cas fréquent) tous les produits de son travail.

Tous les objets sont destinés à la vente à domicile ou sur un marché ; si elle a besoin de remplacer certains des siens, l'épouse en gardera quelques uns. Cette activité largement rémunératrice et reconnue comme telle, est souvent pour les potières, leur unique source de revenus. Elles y consacrent beaucoup de temps, ne s'arrêtant les jours de façonnage que pour préparer les repas. Elles ne peuvent se consacrer à d'autres travaux particuliers qui de toute façon, seront toujours moins rémunérateurs.

L'argent gagné est bien entendu personnel : l'épouse habille ses enfants, achète des condiments (l'époux semble en fournir beaucoup moins que dans les autres groupes mossi), ses vêtements même parfois. De toutes les potières interrogées, aucune ne vendait par ailleurs ses récoltes personnelles, mais toutes les conservaient intégralement pour préparer des plats complémentaires des repas ; l'observation nous montre une fréquence plus élevée d'apparition de ces plats chez les forgerons qu'ailleurs, venant satisfaire les goûts culinaires et la gourmandise de chacun.

D'autre part aussi bien les hommes que les femmes (90 % des sujets interrogés) considèrent la poterie comme un travail différent d'un travail de maison - yir tuma - ou du travail agricole - weoghin tuma - mais comparable au travail d'un instituteur, d'un infirmier ; deux justifications sont données :

- on apprend à être potière comme les écoliers apprennent à l'école ;
- c'est une activité qui rapporte de l'argent en quantité non négligeable, comme le travail d'infirmier.

Les 10 % restant sont généralement des hommes qui considèrent la poterie comme la forge : un attribut de l'individu dès sa naissance, avant d'être un travail.

Par rapport aux autres groupes sociaux enfin, toutes les potières se considèrent comme complémentaires et nécessaires, de même que les autres (les Peul sont souvent cités) leur sont aussi nécessaires, en leur fournissant nattes et paniers ...

Le filage de coton :

Toutes nos données proviennent d'une seule et même unité de résidence: le filage du coton semble être une activité en voie d'extinction, privilège de quelques unités de production assez riches pour acheter du coton sur les marchés (avec l'argent d'une activité commerciale masculine, en général). L'unité de résidence enquêtée répondait à cette distinction : le yir soba et ses fils font du commerce de bétail et achètent régulièrement un peu de coton, leurs épouses participant à l'achat avec une partie des revenus de leur travail. Une femme âgée et relativement disponible, puisque remplacée par ses brues pour la majeure partie des travaux quotidiens, file environ 100 kg de coton par an.

Trois moments peuvent être distingués dans cette activité :

- l'égrenage (gursugu) : les femmes y participent toutes ; cette phase autorise l'entraide. Le travail est fait à la main, les graines sont conservées par la propriétaire du coton et seront utilisées dans certains plats.
- le peignage (saasogo) est effectué uniquement par la propriétaire du coton. Elle est éventuellement aidée de ses filles mais non par ses co-épouses ou brues. Cette règle renvoie à celle de la séparation des ressources entre mari et femme mais aussi entre co-épouses ; elle renvoie aussi à l'ensemble des règles complexes qui organisent les relations entre individus, chez les Mossi, en particulier entre la "mère" et ses brues. Le peigne est un outil acheté par la femme sur un marché.
- le filage (wibu), opération principale, se fait à la main, et est individuel. Là non plus, aucune entraide n'est autorisée. La fileuse dispose d'un petit fuseau, autour duquel elle enroule très rapidement le coton. Un deuxième enroulage sur un fuseau plus grand sera ensuite effectué pour l'obtention d'une bobine qui sera vendue aux tisserands sur le marché. L'intégralité des produits de ce travail sont vendus actuellement ; seuls les hommes peuvent être tisserands, or il sont de plus en plus rares à pratiquer cette activité. Il n'y en avait aucun dans l'unité de résidence enquêtée. La vente des bobines dure toute la saison sèche, l'activité de filage étant aussi, comme la poterie, un travail saisonnier.

Le filage du coton demande du temps. C'est pourquoi une épouse occupée à ce travail ne peut généralement pas se consacrer à d'autres activités

potentiellement rémunératrices. Elle attend de son travail qu'il lui permette d'être un peu plus autonome financièrement, pour l'achat de condiments, vêtements, ustensiles de cuisine et de toilette.

Contrairement à la poterie, le filage du coton n'est pas considéré comme un travail particulier. C'est le domaine du yir tuma, au même titre que la cuisine, ... L'explication semble être la suivante : c'est traditionnellement une activité orientée vers la reproduction de la force de travail au sein d'une unité familiale : les femmes filaient le coton récolté sur les champs communs, les hommes tissaient les vêtements de toute l'unité de production. Ce n'était que dans le cas de surplus qu'on vendait des bobines ou des vêtements tissés. Depuis quelques années, le coton n'est plus cultivé, les hommes se sont reconvertis pour la plupart dans le commerce, et rares sont les femmes qui continuent d'exercer leur spécialité ou de la transmettre à leurs filles.

Il est intéressant d'ailleurs de voir que les vieilles femmes, qui ont connu les deux périodes, sont celles qui d'une part filent le plus, d'autre part poussent leurs filles à le faire, non par respect d'une tradition mais parce qu'aujourd'hui, nous disent elles, c'est une source importante de revenus pour les épouses, permettant d'être indépendante... Leur discours va-t-il donc être porteur pour le redéploiement de cette activité chez les Mossi ?

Les préparations culinaires hors repas :

Si une femme Mossi n'est ni potière ni fileuse, elle a la possibilité en saison sèche, d'exercer ses talents de cuisinière à partir des denrées récoltées sur sa parcelle et cueillies en brousse, pour satisfaire les goûts de chacun mais aussi et surtout pour en tirer quelques revenus. Le kando et les galettes correspondent aux préparations les plus couramment observées, et font souvent l'objet d'une production systématique dans certaines unités de résidence ; nous entendons par systématique le fait d'être quotidiennement assurée par une même femme, ou plusieurs, durant toute la saison sèche, en vue de la commercialisation.

Le beurre de karité est une autre de ces préparations. Les noyaux du fruit (cueilli entre fin Juillet et fin Août) sont conservés par les femmes ; chacune d'elles possède sa propre réserve de noix. Dès la fin des dernières récoltes d'arachide (fin Novembre cette année), les noix de

karité sont écosées par les enfants, puis écrasées dans un mortier par les femmes, jusqu'à obtention d'une pâte épaisse.

Le concassage des noix dure environ deux heures ; ici l'entraide est totale : les femmes pilent à plusieurs dans le même mortier, situé dans la grande cour, et c'est d'ailleurs une occasion de compétition. Comme pour le concassage du mil et du sorgho, mais d'une manière plus intense, les femmes expriment à ce moment toute la force et toute l'habileté dont elles sont capable : recherche rythmique, force des mouvements, accompagnement de claquements avec la langue ou le doigts, position du corps, donnent au concassage des noix un air de concours de percussion, où chacune crie, critique, applaudit, félicite et commente l'endurance et la technicité des autres ...

A l'obtention d'une pâte homogène et lisse, le travail en commun s'arrête. L'épouse préparatrice met à bouillir sur l'un de ses foyers ce qui trois heures plus tard constituera le beurre de karité. Celui ci est vendu dans sa presque totalité, les jours suivants, aux potières par exemple qui n'ont pas le temps d'en produire.

Il existe d'autres préparations culinaires, moins courantes, mais organisées sur le même principe : l'épouse utilise ses propres réserves de denrées alimentaires, travaille seule, garde une partie de la préparation pour son unité familiale et vend le reste à domicile ou sur un marché. Les revenus ne sont jamais importants et sont considérés comme des appoints personnels pour subvenir aux besoins individuels et à ceux des enfants. Ce ne sont jamais des moyens de s'enrichir, mais par contre ils concrétisent (et les épouses en sont conscientes) une part d'autonomie par rapport aux hommes. Enfin, l'on peut préciser que cette activité est considérée comme du "travail de maison" : yir tuma.

Production laitière des Peul :

La traite des chèvres est le premier travail qu'accomplit toute Peul, juste après la prière. Deux traites sont effectuées matin et soir. Le résultat n'est qu'unealebasse contenant entre deux et quatre litres de lait, consommé par les enfants au cours de la journée. La traite des vaches a lieu un peu plus tard dans la matinée. Chaque épouse traie les vaches du troupeau de son mari, qui sont installées autour du campement familial. Le lait est conservé par l'épouse qui en gère seule l'utilisation, pour la confection de certains plats, ou la vente directe

sur un marché ; entre Novembre et mi Mars il peut être aussi transformé en beurre ou en savons. La fabrication du beurre et du savon sont individuelles. Les produits sont pour une part conservés, le reste étant rapidement vendu. Le revenu est géré individuellement par chaque épouse et peut être augmenté de celui qu'elle aura retiré de la fabrication puis de la vente de nattes et paniers. Ces activités sont caractéristiques des Peul et leur confèrent un certain prestige social : les produits qu'ils proposent sur le marché, comme ceux des potières, sont à la fois très recherchés (le lait frais, le beurre) et nécessaires à tous (les paniers, les nattes). Les femmes en sont conscientes et disent que c'est le seul moyen d'être distinctes des autres.

conclusions

Les activités particulières que nous venons d'évoquer ont en commun :

- une spécificité féminine : aucun homme n'y participe : la division sexuelle des tâches est totale durant la saison sèche;
- un aspect cyclique, saisonnier. Il s'agit d'activités de saison sèche;
- le fait d'être majoritairement individuelles, les séquences d'entraide étant peu nombreuses ;
- un fort potentiel rémunérateur. Les revenus peuvent être élevés dans tous les cas, sauf dans la vente de préparations culinaires, beaucoup moins lucratives ;
- des contreparties monétaires à l'entière disposition des productrices, principalement utilisées pour l'achat de condiments, vêtements, ustensiles (calebasses, cuillères, ruco, ...) ou même de mil, sorgho, arachides, qui viennent en complément de ce que le mari fournit, soit de manière immédiate, soit au contraire à plus long terme, durant la période de soudure par exemple. Notons que si celle ci (Mai à Septembre) est trop difficile à assurer malgré les réserves individuelles de chacun des époux (provenant de récoltes ou d'achats personnels), l'argent des épouses servira avec celui de leur mari, à payer la nourriture manquante.

Encore une fois donc, la femme est "libre" financièrement dans les limites qu'imposent les besoins de son unité de production. Cette liberté, toute relative, et plutôt symbolique à priori, n'en est pas moins importante. Si l'on ne s'en tient qu'à l'objet acquis (du mil, du savon, ou des condiments, ...), il est clair que la liberté

d'usage de l'argent est "circonscrite" à la seule unité familiale ; l'autonomie féminine n'existe donc pas de ce point de vue.

Mais l'on peut aborder le problème sous un autre angle, celui qu'expriment implicitement les femmes avec lesquelles nous nous sommes entretenues : il ne s'agit pas de savoir quel besoin doit, ou peut être satisfait grâce à l'argent personnel ; il s'agit plutôt de rester conscient que tout revenu monétaire, si minime soit il est un signe d'indépendance non seulement par rapport à l'époux, mais encore par rapport aux "mères" ; c'est aussi le moyen pour l'épouse de participer à l'organisation économique de l'unité familiale ou de l'unité de résidence, autrement que par le seul biais de l'offre de sa force de travail ; c'est donc enfin l'une des voies possibles d'acquisition (ou de renforcement) d'une autorité.

- une spécificité technologique, un ensemble de savoir faire non partagés d'un groupe à l'autre (sauf en ce qui concerne les plats culinaires), et la plupart du temps objets d'un apprentissage (poterie, filage) ou d'une éducation dirigée (traite des animaux, utilisation du pilon et du mortier, confection du beurre). Le savoir technique apparaît dans ces travaux comme un signe identitaire, mais aussi comme un vecteur de reconnaissance sociale et de prestige ;
- si elles nécessitent un apprentissage, si elles sont rémunératrices, ces activités n'apparaissent pas systématiquement comme des métiers. Mise à part la poterie, les autres sont considérées par les femmes et leurs époux comme du "travail de maison". La justification de cette catégorisation n'a pas toujours été exprimée par les femmes ; il leur paraissait évident que les travaux de saison sèche entraient dans cette catégorie puisqu'elles étaient nées avec. Certaines femmes ont pu se justifier : dans la mesure où ces activités répondent d'abord aux besoins de l'unité familiale, elles sont du même ordre que la cuisine, la toilette, le nettoyage. La rémunération potentielle assure les besoins de subsistance, au même titre que cuisine, toilette ... Le yir tuma se caractérise ainsi par le fait qu'il est axé sur la subsistance.
- si toutes ces activités sont définies comme du travail de maison, les épouses n'y incluent aucune connotation négative, relative à la soumission, à la difficulté qui seraient en opposition avec une

vision idéale d'autres formes d'activités. Les femmes nous parlent du yir tuma comme d'un attribut de leur statut d'épouse, de femme en général, et donc comme d'un cadre familial dans lequel elles ont la possibilité d'affirmer ou de renforcer des relations, certaines formes d'autorité sur les co-épouses, l'époux, l'organisation économique ... Si elles ne sont pas potières, elles sont conscientes que c'est à travers le travail agricole et le travail de maison qu'elles peuvent acquérir une certaine autonomie.

Développement de la poterie, du filage du coton, de la commercialisation des produits laitiers, dans le Yatenga.

A ce niveau, notre recherche ne fait que commencer.

Ainsi par exemple, des enquêtes sont en cours, ou encore en projet, pour mieux cerner le processus de commercialisation et d'échanges auquel aboutit le travail de poterie. Définir ce processus à l'échelle de plusieurs villages doit nous conduire à comprendre la part économique réelle de cette activité, dans les revenus et l'organisation de la cellule familiale, d'une part, à envisager ses perspectives d'évolution dans la région, d'autre part. Quelques observations et hypothèses peuvent être d'ores et déjà établies :

- aucune forme d'interventionnisme dans le domaine de la poterie n'est actuellement en cours dans le Yatenga. C'est une activité individuelle ; pourrait on l'envisager collective (coopératives, groupements, ...), pourrait on mieux maîtriser la production de poteries, et leur distribution sur la région ou le pays, mais avant tout : serait-il pertinent de développer et d'organiser cette production, sachant que les ustensiles métalliques commencent malgré leur prix, d'entrer dans les familles ?
- compte tenu du temps qu'elle occupe dans la journée des potières, en saison sèche, et de son importance du point de vue de sa rémunération, la poterie ne peut être occultée comme quantité négligeable quand on cherche à justifier l'absence des potières (ou leur faible participation) dans les activités de saison sèche de groupements féminins ou villageois. Le travail et l'investissement personnel qui sont exigés d'elles au sein de ces structures doivent être confrontés (par les principales intéressées comme par les

"développeurs") aux intérêts et contraintes issus du travail de potière.

En ce qui concerne les productions laitières des Peul, il y a une recherche croissante d'argent chez les femmes, justifiée par la monétarisation quasi généralisée aujourd'hui des échanges, en milieu rural. De ce fait, l'argent gagné sur la vente d'une partie du lait de leur bétail, paraît insuffisant. Il faudrait, selon les femmes, vendre plus de lait, plus de beurre, ou plus de savon à base de beurre, pour avoir plus d'argent. La production laitière bovine n'étant pas en augmentation significative, même pour ces deux dernières années, les femmes se tournent vers la vente de lait en poudre délayé, comme complément. La vente de lait, quelle que soit finalement son origine, étant une activité indentitaire, caractéristique des femmes Peul, ces dernières ne sont concurrencées par personne.

La vente de savon ne peut être augmentée. Ce produit est à base de lait, de beurre dont l'utilisation est très appréciée dans la cuisine. Les quantités extraites du traitement du lait sont très faibles et n'autorisent qu'exceptionnellement la commercialisation. Les besoins de la cellule familiale priment sur le besoin d'argent.

La production de nattes enfin, ne peut être développée, bien au contraire dans le contexte actuel d'interdiction de coupe abusive des végétaux...

Ainsi de par leurs activités étroitement liées à l'élevage, et à la cellule familiale, l'intégration à des groupements féminins comme il en existe à Bidi, à Pettenangue, et même à Keke pour les quartiers mossi, n'est pas envisageable à priori.

L'une des caractéristiques des épouses Peul est justement le fait qu'il est difficile de les toucher par les thèmes généralement vulgarisables en milieu féminin, puisqu'elles n'ont aucune activité agricole. Il n'est toutefois pas exclu d'envisager l'évolution de certaines de leurs pratiques, à travers la vulgarisation auprès des époux, de techniques, d'informations, concernant l'élevage (techniques sanitaires d'amélioration du bétail et des produits laitiers).

En ce qui concerne les productions culinaires des femmes, nous ne pouvons que faire ici des hypothèses, dans la mesure où nos recherches en ce domaine sont encore très embryonnaires ...

Ces productions s'intègrent dans le contexte de recherche d'une autonomie économique. De même que les cadets se séparent de plus en plus souvent de leurs aînés pour constituer des exploitations agricoles indépendantes, pour trouver une autonomie sociale et financière plus rapidement, les épouses cherchent de leur côté à s'individualiser au moins financièrement de leur époux, en se procurant des revenus personnels qui leur permettent à la fois d'acquérir des biens nouveaux sans systématiquement attendre de l'époux qu'il donne l'argent nécessaire à leur achat, de pallier aux insuffisances de l'exploitation (pour les condiments par exemple et même parfois le mil), d'améliorer la nourriture quotidienne par l'achat de condiments nouveaux, non produits localement, enfin de se constituer un cheptel de petits animaux (petits ruminants, poules), qu'elles entretiennent avec leurs enfants et qui "forme" un capital volant de sécurité pour les périodes de disette.

L'accès au petit bétail est toutefois difficile et sa gestion assez aléatoire. Les femmes possèdent ainsi au maximum quatre animaux (dans le meilleur des cas et observation faite chez des potières, bien plus riches que les autres épouses) mais sont explicitement conscientes de l'intérêt de ce capital sur pied. Dans un contexte de saturation de l'espace, l'augmentation des têtes de bétail pour les femmes n'est pas contradictoire : ainsi, il n'y a pas, du moins chez les épouses Mossi, de pratiques pastorales, mais plutôt des techniques d'embouche (au piquet, dans la cour, ...).

Par contre chez les Peul de Keke où le cheptel des femmes est associé au troupeau familial, l'augmentation du bétail, bovin et ovin, est sensible depuis deux ans ; les éleveurs expriment la nécessité de refaire des transhumances au Mali pendant l'hivernage et même en saison sèche, car l'espace du terroir villageois devient insuffisant pour supporter à la fois les cultures et le bétail. Dans la mesure où l'idée de faire de l'embouche n'est pas exprimée (du fait d'un fort idéal pastoraliste identitaire), les stratégies de transhumance ressurgissent à Keke, dans un groupe en voie de sédentarisation, et qui avait abandonné depuis quelques années les déplacements d'animaux sur de longues distances et périodes.

Dans une telle situation, avec les méthodes et principes actuels de la vulgarisation, il est difficile d'envisager une incitation au changement de pratiques en matière d'élevage, au moins chez les femmes. Cela

n'exclut pas toutefois que dans d'autres campements, dans d'autres familles Peul de la région, ces mêmes méthodes et principes soient efficaces.

Activités collectives dans le cadre de groupements :

La création de groupements, qu'ils soient masculins, féminins ou mixtes est révélatrice des relations qu'entretiennent entre eux les villageois, des conflits familiaux, ou ethniques, des motivations et stratégies, collectives et individuelles.

Si l'on cartographiait les différents réseaux de groupements, définis par leurs tissus relationnels et le statut socio-économique de leurs membres, l'on mettrait à jour la complexité des relations humaines au sein d'un village, aussi petit soit-il et aussi homogène soit-il en apparence, ainsi que l'impossibilité matérielle pour un seul animateur ou encadreur, de gérer à lui seul ces différents réseaux, de donner une cohésion d'ensemble aux objectifs villageois. Chaque groupement est en quelque sorte le miroir d'une structure sociale réduite (au quartier, à quelques quartiers, à quelques familles), de sa hiérarchie et de ses objectifs extérieurs à l'unité familiale.

Le village de Keke est exemplaire à ce sujet :

les Mossi et les Peul du village de Keke s'ils s'entendent pour ce qui est de la gestion des espaces du terroir (zones de pâturage, points d'eau, zones de culture), n'arrivent pas à collaborer pour des activités dites de développement. Le regroupement des Peul et des Mossi au sein de mêmes groupements laisse à désirer. Les Mossi eux même, du fait de conflits familiaux historiques se sont organisés en différents groupements. Au total Keke compte huit groupements, dont un seul réunit théoriquement Mossi et Peul (ces derniers y sont largement minoritaires). Les Peul de leur côté, sans vouloir le justifier clairement, ont préféré, à l'initiative de deux jeunes hommes du campement, créer une structure apparentée à un groupement, nommée comme telle, non officielle, inconnue par l'encadreur, cette structure rappelant sans conteste les traditionnelles cultures par invitation des Mossi. Le principe est le suivant : pas de champ collectif mais chacun sème son propre champ. Au moment des sarclages, tous les membres, tous ceux qui ont été d'accord pour cette organisation, vont se retrouver sur le champ de l'un d'entre eux : chaque membre est ainsi bénéficiaire du travail

des autres et à la fois redevable de ce travail en participant au sarclage des autres associés. L'intérêt de cette association est la rapidité. Les hommes mettent en valeur aussi l'aspect émulation collective : les sarclages se font en groupe, en bavardant en compétition aussi : la rapidité, la force, la précision des gestes sont critiqués, félicités...

Tous les hommes Peuls ne font pas partie de l'association. Ceux qui n'en sont pas membres justifient leur retrait par un argument : la fatigue d'une telle organisation qui suppose qu'on sarcle et son champ et celui d'autrui, pendant plusieurs jours d'affilée sans pouvoir aller à son propre rythme.

Quant aux membres de l'association ils justifient le retrait des autres par : la paresse, le refus de travailler vite et sans discontinuer pendant plusieurs journées.

Cette organisation est valable pour les deux sarclages ainsi que pour les récoltes.

Les épouses des membres de l'association y participent pleinement au moment des récoltes : elles préparent ensemble avec l'épouse du bénéficiaire du jour, (et son mil) la nourriture des hommes pour la mi-journée et vont en début d'après midi ramasser toutes ensemble les épis coupés dans le champ pour les porter devant le grenier du bénéficiaire. En fin d'après midi, les hommes viendront ensemble ranger les épis dans le grenier.

L'association ne compte pour l'instant aucune autre activité mais ses membres désirent se cotiser pour acheter un âne et une charrette pour le transport des récoltes des champs aux greniers.

Si l'on propose d'autres activités, des innovations telles que l'utilisation d'engrais, la pratique d'autres cultures, ils ne sont pas intéressés : le Peul n'est pas un vrai cultivateur, l'essentiel pour lui est d'assurer son autosuffisance alimentaire en mil ou sorgho, les Mossi sont là pour lui fournir le reste ; d'autre part, au moins à Keke, les sols sableux et fumés n'ont pas besoin d'être enrichis. Les récoltes, surtout depuis deux saisons sont considérées comme suffisantes et de toute façon le bétail permet toujours de pallier au manque de mil ... Tels sont les arguments avancés par nos interlocuteurs.

Il est donc évident qu'actuellement la vulgarisation en milieu Peul peut difficilement porter sur des techniques strictement agricoles : elle n'y a

presqu'aucun impact. Le processus de sédentarisation, même s'il est observable depuis bientôt un siècle, n'est pas achevé : l'idéal pastoraliste est encore dominant, la nostalgie des périodes de grandes transhumances encore souvent exprimée, le refus de se consacrer plus que nécessaire à l'agriculture, le désir de conserver l'organisation traditionnelle (les femmes ne cultivent pas), sont en filigrane dans le discours.

Les interventions dans les groupes Peul semblent plus pertinentes si elles touchent au pastoralisme, à la gestion des pâturages, des troupeaux, des produits de l'élevage, de l'eau.

Du côté des femmes, et quelle que soit le village, l'intégration à des groupements est révélatrice des objectifs de l'époux bien plus que de ceux de l'épouse. Celle-ci n'intègre un groupement que sur autorisation de son mari.

De ce fait la cartographie des groupements féminins serait tout aussi révélatrice des divisions villageoises et familiales que les groupements masculins et mixtes. Si l'on interroge des femmes sur leur participation à un groupement, l'existence de plusieurs groupements féminins, elle se justifieront en mettant en cause une mésentente entre elles, et occultent la plupart du temps l'origine de cette mésentente ; or celle-ci est souvent le fait des hommes eux-mêmes, principaux décideurs en matière de relations sociales (matrimoniales, politiques, commerciales).

Si le poids des époux est incontestable à tous les niveaux d'organisation et de décision des groupements féminins (pour leur pouvoir de décision on fait référence ici au fait qu'un homme doit toujours être présent aux réunions d'un groupement féminin, et a le droit de parler au nom des participantes), cela n'exclut pas, que dans certains d'entre eux, soient exprimées des revendications économiques par les épouses et sans consulter les hommes. Et c'est à ce niveau seulement, que d'un point de vue sociologique, on peut lire le degré réel de dynamisme d'une collectivité organisée de femmes.

L'animateur ou l'encadreur de son côté a tout intérêt, pour motiver ces dernières, à ne pas leur donner l'impression qu'une fois de plus elles accomplissent un devoir conjugal, il cherche à gérer efficacement ces revendications, à jouer de diplomatie sur le terrain glissant de l'émancipation féminine !

L'interventionnisme en matière de développement économique, en milieu féminin n'est pas réductible aux femmes elles mêmes. Les époux restent encore les premiers interlocuteurs obligés ; aucun travail efficace, aucune dynamique n'est envisageable sans l'aval des hommes, voire même sans leur participation. Si certaines activités, telles que celles qui sont précédemment exposées, paraissent à priori du domaine exclusivement féminin, elles n'en restent pas moins sous tutelle et pouvoir des époux, des aînés. De même que certains travaux (tels que petit maraîchage, fabrication semi-industriel de savon, de beurre de karité, ...) sont considérés par les "développeurs" comme des thèmes vulgarisables en milieu féminin, ils ne seront efficacement assimilés, vulgarisés, développés qu'avec l'autorisation et la participation directe ou indirecte des époux. Ce fait important ne signifie pas pour autant qu'il faille focaliser toute recherche sociologique en matière de stratégies économiques et politiques, sur les hommes uniquement. La complexité des rapports entre sexes, comme principaux fondements d'une société serait alors occultée.

Notre souci n'est pas tant de "réhabiliter" les femmes que d'analyser objectivement l'ensemble des rôles assumés par les deux sexes, d'étudier l'articulation, propre à chaque culture, de ces rôles et d'en tirer les conséquences pour l'interprétation globale d'un système de production donné.



INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION

Centre ORSTOM de OUAGADOUGOU

Boîte Postale 182 OUAGADOUGOU

BURKINA FASO

TÉL. : 30.67.37 - 30.67.39

TELEX. ORSTOM 5442 BF

PROGRAMME DE RECHERCHE :
DYNAMIQUE DES SYSTEMES AGROPASTORAUX
EN ZONE SOUDANO-SAHELIENNE
BIDI, YATENGA, BURKINA FASO.
RESULTATS D'ETAPE

NOVEMBRE 1988.

